

Paul NAÏM
21, rue Clément Marot
75008 PARIS

ARTHUR S.A.

Société Anonyme au Capital de 2.682.608 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Paul NAÏM
21, rue Clément Marot
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai procédé au contrôle des comptes consolidés de la société ARTHUR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. .

1- OPINION SUR LES COMPTES

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2 - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes consolidés, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Je n'ai pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 13 mai 2008

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul NAÏM', enclosed within a large, loopy oval flourish.

Paul NAÏM

Actif consolidé 2007

ARTHUR

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

(en K€)	Brut 2007	Amort & Prov	Net 2007	Net 2006
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Droits au bail	2 940		2 940	3 009
Marques	3 811		3 811	3 811
Logiciels et autres	2 829	626	2 203	2 219
<i>Sous-total</i>	9 580	626	8 954	9 039
<u>Ecart d'acquisition</u>	995		995	995
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Immobilisations financières (Dépôts et cautionnements versés)	389		389	388
TOTAL 1	16 080	3 939	12 141	12 355
<u>Stocks et en-cours</u>				
Créances d'exploitation				
Créances clients	1 919	0	1 919	1 675
Autres créances	364		364	547
<i>Sous-total</i>	2 283	0	2 283	2 222
<u>Trésorerie</u>				
Valeurs mobilières de placement	32		32	32
Disponibilités	575		575	797
<i>Sous-total</i>	607	0	607	829
<u>Comptes de régularisation actif</u>				
Impôt différé actif	34		34	28
TOTAL 2	7 905	0	7 905	7 793
TOTAL GENERAL				
	23 985	3 939	20 046	20 148

(en K€)	Net 2007	Net 2006
Capital	2 683	2 683
Prime d'émission	3 638	3 638
Réserve légale	227	227
Autres réserves	2 686	2 686
Report à nouveau	(226)	(36)
Réserves consolidées part du Groupe	(956)	(1 455)
Résultat part du Groupe	400	311
SITUATION NETTE GROUPE	8 452	8 054
Intérêts minoritaires dans les réserves		
Intérêts minoritaires dans les résultats		
Intérêts minoritaires	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	538	375
Total provisions pour risques et charges	538	375
<u>Emprunts obligataires convertibles</u>		
<u>Dettes financières</u>		
Emprunts auprès des étab. de crédit	1 587	1 907
- dont emprunts dans Arthur	974	1 180
- dont emprunts dans LTJ	613	407
Découverts bancaires	1 820	2 366
Comptes courants	226	329
<i>Sous-total</i>	3 633	4 602
<u>Avances et acomptes reçus</u>	5	
<u>Dettes d'exploitation</u>		
Dettes fournisseurs	4 360	4 741
Dettes fiscales et sociales	3 043	2 362
<i>Sous-total</i>	7 403	7 103
<u>Dettes diverses</u>		
Autres dettes	15	14
<u>Impôt différé passif</u>	0	
TOTAL DETTES	11 056	11 719
TOTAL GENERAL	20 046	20 148

(en K€)	2007	2006
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises et prestations	18 016	17 390
Dont ventes export	2 677	2 530
Chiffre d'affaires net	18 016	17 390
Production stockée	(421)	647
Reprises prov. & amortis, transferts de charges	516	
Autres produits	376	149
Total 1	18 487	18 186
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises, et de matières prem.	3 947	4 232
Variations de stock	(113)	(507)
Autres achats et charges externes	8 025	8 092
Impôts et taxes	244	224
Salaires et charges sociales	4 195	4 249
Dotations aux amortissements	571	650
Dotations aux provisions	425	411
Autres charges	218	32
Total 2	17 512	17 387
Resultat d'exploitation (1 - 2)	975	809
Produits financiers	12	1
Charges financières	475	460
Resultat financier	(463)	(459)
Resultat exceptionnel	0	0
Impôts sur les bénéfices	112	33
Resultat net avant amortis, écart acquisit⁰	400	311
Amortissement de l'écart d'acquisition		
Resultat net après amortis, écart acquisit⁰	400	311

GROUPE ARTHUR**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2007**

Tous les chiffres indiqués dans l'annexe consolidés sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES**1.1 Généralités**

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions des règlements du Comité de la Réglementation Comptable n°99-02 homologués par l'arrêté du 22 juin 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2 Méthodes de consolidation et d'évaluation**Périmètre de consolidation :**

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par ARTHUR SA sont consolidés par intégration globale.

Raison sociale	Capital	% de contrôle	% d'intérêts
ARTHUR SA	2.683 K€	société mère	société mère
LTJ DIFFUSION SA	2.500 K€	99,9 %	99,9 %
LTJ Espagne	200 K€	100 %	100 %
JADE	62 K€	100 %	100 %
LTJ Portugal	300 K€	100 %	100 %

Date de clôture :

La clôture des exercices intervient le 31 décembre pour toutes les sociétés du groupe.

1.3 Immobilisations incorporelles**1.3.1 Marques**

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe. La méthode d'évaluation est décrite au paragraphe § 2.1.1.4

1.3.2 Autres immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Un reclassement a été fait en 2004 dans cette rubrique, concernant des gravures (dessins et modèles) précédemment incluses dans la rubrique stocks

1.4 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, en tenant compte de la valorisation de la marque ARTHUR.

Jusqu'en 2003, les amortissements pour dépréciation étaient calculés suivant le mode linéaire sur une période de 20 ans.

Conformément aux dispositions IFRS 1, l'écart d'acquisition a été repris au 1^{er} Janvier 2004 à la valeur comptable nette du bilan clos le 31 décembre 2003.

En vertu des nouvelles dispositions sus-visées, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

Un test de dépréciation de l'écart d'acquisition a été effectué au 31 Décembre 2007. Il a été considéré pour l'approche de ce test, que l'ensemble de l'entreprise constituait une unité génératrice de trésorerie unique.

La valeur d'utilité de l'ensemble des biens (y compris les éléments incorporels et l'écart d'acquisition) concourant à la génération des cash-flows futurs de l'entité, telle qu'elle a été déterminée, s'est avérée supérieure à la valeur nette comptable des actifs de l'entreprise (correspondant à l'unité génératrice de trésorerie considérée).

Aucune dépréciation de l'écart d'acquisition ne s'est donc révélée nécessaire.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations générales, agencements : 5 à 10 ans.
Matériel et outillage : 3 à 10 ans.
Matériel de bureau et informatique : 4 à 10 ans.

1.6 Crédit-bail et contrat de location financière :

1.6.1 Contrat de location des biens mobiliers

Les contrats de crédit-bail ou de location financière ont fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés de cet exercice. Les incidences des retraitements sont détaillées au paragraphe § 2.1.2

En 2007, les contrats de crédit bail concernant les véhicules n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés.

1.6.2 Contrat de location des biens mobiliers

Les contrats de location immobilière actuels ne remplissent pas les conditions pour être assimilés à un contrat de location financement au sens de l'IAS 17

1.7 Stocks et encours de production de services

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, le coût de production et les frais accessoires. La valorisation des stocks de marchandises est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré.

La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché et des perspectives de vente.

1.8 Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

Conformément aux dispositions IAS 39, les cessions de créances opérées dans le cadre de la loi Dailly et qui sont sans recours, entraînent la sortie du bilan de ces créances.

1.9 Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige le versement d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ.

L'engagement des sociétés du Groupe ARTHUR est devenu significatif compte tenu du niveau d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs

concernés. Cet engagement est donc appréhendé dans les comptes pour les besoins de la consolidation.

1.10 Impôts différés

L'incidence des impôts différés sur les différences temporaires et permanentes est présentée au paragraphe 2.2.3.

NOTE 2 COMMENTAIRES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

2.1 Bilan Actif

2.1.1 Immobilisations Incorporelles

2.1.1.1 Droits au bail

Ce poste correspond à l'acquisition de droits au bail pour l'ouverture des nouvelles boutiques en 2000.

2.1.1.2 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition non affecté relatif au groupe a été calculé comme suit :

	LTJ	J2L	JADE	Total
Valeur des titres	7 569	46	180	
Situation nette d'origine	(2 360)	53	195	
Marque "ARTHUR" (cf 2.1.1.4)	(3 811)			
	1 398	99	375	1 872

2.1.1.3 Amortissement de l'écart d'acquisition

Une durée d'amortissement de 20 ans (5%) a été retenue. Pour l'exercice 1992 l'amortissement a été calculé prorata temporis à partir du 1/9/1992, date de l'acquisition des deux sociétés.

	A partir		
Calcul de l'amortissement :	1992	de 1993 à 2001 :	de 2002 :
Ecart d'acquisition	887	1 497	1 872
Taux d'amortissement	5%	5%	5%
Prorata temporis	4/12	12/12	12/12
Dotation annuelle aux amortissements :	14	75	94
Total des dotations 1992 à 2003			877
Ecart d'acquisition net non affecté			995

Depuis le 01/01/2004, l'écart d'acquisitin n'est plus amorti.

2.1.1.4 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe, notamment en raison de l'évolution du marché qui privilégie le couple marque/produit.

L'évaluation de la marque ARTHUR soit 3.811 K€ a été effectuée à l'origine en fonction de trois méthodes, à savoir :

- Budget publicitaire,
- Capitalisation d'une redevance calculée sur le chiffre d'affaires,
- Capitalisation de la survaleur de la marque Arthur, calculée en fonction de la rentabilité marginale que celle-ci procure par rapport à une marque moins connue.

La prise en compte d'une série de critères complémentaire et concordants a permis d'établir que la marque ARTHUR n'avait pas un caractère limité dans le temps. Corrélativement celle-ci n'est pas affectée d'un amortissement.

- Méthode de la capitalisation du différentiel de prix obtenu grâce à la marque
- Méthode de capitalisation de la redevance de concession de la licence d'exploitation de la marque

Ces tests n'ont pas révélé que la valeur vénale de la marque soit inférieur à sa valeur comptable

2.1.2 Immobilisations corporelles

Prise en compte des biens acquis en crédit-bail

Le groupe ARTHUR souscrivant des contrats de financement significatifs, nous retraitions les contrats de financement dans les comptes consolidés.

Ces retraitements consistent principalement à reconsidérer les biens pris en location comme des biens acquis par l'entreprise. En contrepartie de ces actifs un emprunt est inscrit au passif du bilan.

Les redevances de locations sont ensuite retraitées comme des remboursements d'emprunts.

Enfin, les amortissements sont calculés en fonction des normes appliquées par le groupe.

Un changement de méthode d'évaluation de la durée de vie des matériels acquis en crédit-bail a été appliqué à partir de l'exercice 2001. Afin d'harmoniser les durées d'amortissement des biens acquis, une durée unique de 10 ans a été retenue pour le calcul des amortissements.

Impact de ces retraitements sur la situation nette consolidée :			
	Impact sur les réserves consolidées :		518 K€
	Impact sur le résultat consolidé :		10 K€
	Autres postes retraités au 31/12/07 :		
	Immobilisations corporelles :		2091 K€
	Amortissements :		1066 K€
	Emprunt (net) :		2496 K€

2.1.3 Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées en 2007 et concernant 2008 (charges constatées d'avance) pour 744 K€.

2.2 Bilan Passif

2.2.1 Capitaux propres

La variation des capitaux propres consolidés s'explique comme suit :

	NORME IFRS
Capitaux propres consolidés corrigés au 31 décembre 2006	8 053
Résultat consolidé de l'exercice 2007	400
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2007	8 453
 Reconstitution des capitaux propres consolidés à partir des comptes sociaux :	
Situation nette d'ARTHUR (comptes sociaux)	8 903
Situation nette de LTJ (comptes sociaux)	4 514
Situation nette de LTJ Espagne (comptes sociaux)	196
Situation nette de JADE (comptes sociaux)	77
Situation nette de LTJ Portugal (comptes sociaux)	179
 Annulation Titres de LTJ	 (9 954)
Annulation Titres de LTJ Espagne	(200)
Annulation Titres de LTJ Portugal	(300)
Annulation Titres de JADE	(180)
Elimination provision sur titres	90
 Ecart d'acquisition :	 995
- Brut	1 872
- Amort 1992 à 2002	(783)
- Amort 2003	(94)
 Marque LTJ	 3 811
Elimination marge sur stock	(20)
Prov. / engagement retraite	(221)
Impôts différés	34
Retraitement des contrats de financement à long terme	528
	8 453

DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2007

Résultat d'ARTHUR	(105)
Résultat de LTJ	308
Résultat de LTJ Espagne	37
Résultat de JADE	36
Résultat de LTJ Portugal	39
Impôts différés	6
Retraitement des contrats de financement à long terme	10
Engagement de retraite	(21)
Elimination provision sur titres	90
Résultat avant amortissement de l'écart d'acquisition	400
 Amortissement de l'écart d'acquisition	 0
Résultat net consolidé au 31/12/2007	400

2.2.2 Dettes financières

2.2.2.1 Emprunts obligataires convertibles

Néant

2.2.2.2 Emprunts auprès des établissements de crédit

Détail des emprunts au 31.12.2007 :

	Au	Au
	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts - crédit-bail	496	320
Emprunts LTJ	117	407
Emprunts ARTHUR	974	1 180
	1 587	1 907

2.2.2.3 Découverts bancaires

				Au	Au
				31/12/2007	31/12/2006
Trésorerie Passive	ARTHUR			165	204
	LTJ			1634	2162
	PORTUGAL			21	0
				1820	2366

				Au	Au
				31/12/2007	31/12/2006
Trésorerie Active	ARTHUR			32	32
	LTJ			391	633
	JADE			5	2
	LTJ Portugal			96	119
	LTJ Espagne			83	43
				607	829
Trésorerie Nette				(1 213)	(1 537)

Les créances cédées (Loi Dailly ou factoring) pour lesquelles le risque de non recouvrement n'est pas assumé par l'entreprise, ont été sorties des créances d'exploitation pour un montant de 1 298 k€ (1480 k€ en 2006).

2.2.2.4 Emprunts et dettes financières divers

				Au	Au
				31/12/2007	31/12/2006
Dépôts reçus				11	11
Divers - compte courants des dirigeants				215	318
Total				226	329

2.2.3 Impôt différé actif et passif

Nous vous présentons ci-dessous la synthèse du calcul des impôts différés que nous avons effectué, en appliquant la même méthode, que les exercices précédents:

				2007	2006
Base de la charge future d'impôt				0	0
Base de l'économie future d'impôt				103	84
Base nette de l'économie future d'impôt				103	84
Impôt correspondant (taux de 33,33%)				34	28

Tableau de financement

ARTHUR

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

	2007	2006
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net des sociétés intégrées	400	311
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:		
- Amortissements et provisions	509	1 061
- Variation des impôts différés	-6	-14
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	903	1 358
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)	198	-28
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 101	1 330
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations		
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	-356	-618
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(356)	(618)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	295	178
Remboursements d'emprunts	-716	-713
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(421)	(535)
Variation de trésorerie	324	177
Incidence des variations de cours des devises		
Trésorerie d'ouverture	(1 537)	(1 714)
Trésorerie de clôture	(1 213)	(1 537)

(1) : dont variation du Besoin en Fonds de Roulement:

Variation de stocks	(349)	1 181
Variation de comptes clients	61	(960)
Variation de comptes fournisseurs	(301)	(253)
Variation des autres éléments	391	60